



6 week ends de congés par an

Par **poulettesteph**, le **26/11/2017** à **21:51**

bonjour,rnrnje travaille uniquement le week end en 2x12 (samedi et dimanche).rnrnActuellement mon employeur m'impose 6 week ends de congés à l'année. 4 WE pendant la fermeture en été et 2 WE pendant la fermeture en hiver. Je ne peux choisir aucuns de mes week ends moi même ils me sont tous imposés.rnrnJe dois donc rendre tous les ans 1 WE à mon entreprise en faisant des heures pendant la semaine quand c'est possible.rnrnMon employeur a t il le droit de m'imposer ces 6 WE de congés et de me demander de récupérer celui qu il me donne en trop?rnrnMerci de vos réponses rnrnSteph

Par **Lag0**, le **27/11/2017** à **07:02**

Bonjour,rnComme tout salarié, vous avez droit à 5 semaines de congés payés qui, pour vous, se traduisent par 5 week-end puisque vous ne travaillez que le week-end. Et comme pour tout salarié, c'est l'employeur qui fixe les dates des congés. Donc jusque là, tout est normal.rnSeul point que je ne comprends pas, c'est ce 6ème week-end dont vous parlez...

Par **poulettesteph**, le **27/11/2017** à **10:45**

bonjour,rnrnl'entreprise ferme 4 semaines par an (3 en été et 1 en hiver).rnLa fermeture se faisant à chaque fois le vendredi soir moi je suis déjà en congé cette semaine là puisque le samedi c'est fermé.rnA chaque fermeture le samedi de la dernière semaine de travail je suis déjà en congés alors que le reste du personnel n'est en congé que le lundi de la semaine suivante. A chaque fermeture je dois prendre 1 we en plus que le nombre de semaine de

fermeture
j'espère que c'est clair c'est pas évident à expliquer par message
Steph